



p 2 Interview de notre bourgmestre

p 4 Interview de l'échevine de la mobilité et de l'urbanisme

p 6 Interview du président du CPAS

p 8 Dossier : Alimentation
Que mettra-t-on dans nos assiettes demain?

p 9 Viande : faut-il revoir notre alimentation?

p 10 Régional : Le nouveau gouvernement wallon

p 11 Agenda et contacts

p 12 On vous invite à la projection du film :
« Qu'est-ce qu'on attend ? »

Édito

Philippe Evrard, Bourgmestre

En 2012, un nouvel attelage Ecolo-Union Communale, totalement inédit et inattendu, a pris en main les destinées de la commune.

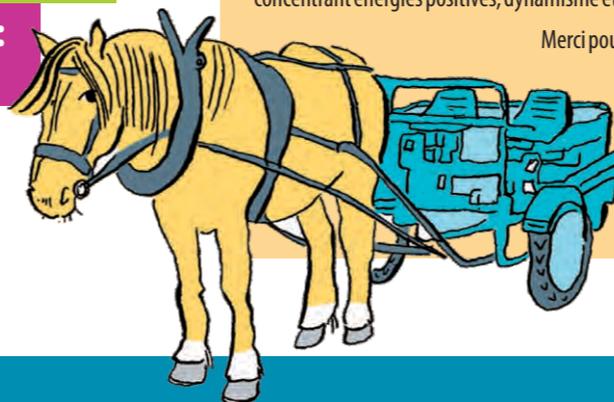
Dès le départ, notre volonté était de nous inscrire dans une politique de long terme, structurante pour l'avenir du village. Le plan stratégique MSG 2030 était né. Le chemin allait être long et fastidieux, mais se voulait au final ambitieux pour Mont-Saint-Guibert.

Cinq années plus tard, je ne peux que me réjouir du chemin parcouru. À l'heure actuelle, plus de 85% (!) de notre politique générale est réalisée ou en voie d'achèvement, sans compter les projets qui se sont imposés au fil du temps. Vous trouverez quelques exemples concrets dans cette édition.

Nous aurons ainsi fixé un cadre pour le futur du village, dans des matières aussi essentielles que la mobilité, l'urbanisme ou l'environnement. Nous aurons également dégagé les moyens nécessaires humains et financiers pour atteindre ces objectifs.

Tout ce travail de fond titanesque, certes parfois peu visible, impactera dans les prochains mois notre village, et lui permettra de redevenir ce lieu concentrant énergies positives, dynamisme et convivialité.

Merci pour votre soutien!





Philippe Evrard

Bourgmestre

« On entend souvent que le village perd de sa convivialité. »

Faux ! Il n'y a jamais eu autant d'activités organisées dans le village: la fête des voisins, le parcours d'artistes, le cinéma de plein air, Exploration du Monde, des journées thématiques (mobilité, nuit de la chauve-souris, visites diverses...), sans oublier les activités initiées par le monde associatif et soutenues par la commune (brocantes, marché, caisses à savon...).

Je suis un enfant du village et je suis aussi nostalgique de la kermesse sur la Grand'Place qui réunissait tous les Guibertins, mais c'était à une autre époque. Les attentes ont aujourd'hui évolué. Les fêtes de quartier sont certainement une réponse et nous en trouverons d'autres. Pour rappel, la commune met gracieusement des tonnelles, tables, bancs pour l'organisation d'activités de quartier.

« Cinq ans que vous êtes au pouvoir, on ne voit pas très bien ce que vous avez fait ! »

Un travail de fond considérable a été réalisé. Nous nous sommes directement mis dans une perspective de long terme, ce qui a engendré pour l'instant peu d'éléments visibles.

La prochaine mandature bénéficiera pleinement de ce travail :

- Un plan de mobilité.
- Le cadennassage du développement immobilier.
- Une administration modernisée.
- Des outils de communication mis au goût du jour.
- L'agenda 21 local, plan organisant les actions liées à l'environnement et permettant entre autres de répondre aux objectifs climatiques de Paris.

« Concrètement, qu'est-ce qui a changé ? »

Plein de choses ! Avec entre autres :

- La communication (nouveau site Web, nouveau journal communal et Facebook).
- La gestion des déchets a été fortement améliorée ainsi que de la qualité du tri. Nous pouvons être contents des résultats actuels. Mont-Saint-Guibert fait partie des communes les plus efficaces !
- La petite enfance a été boostée. Nous sommes passés de 40 à 96 places dans les milieux d'accueil de la commune. Et ce n'est pas fini : nous pourrions passer à 150 si tous les projets initiés voient le jour.
- Le nombre de places dans les séniories a doublé.
- Le Proxibus intercommunal est une réussite dont nous sommes fiers !
- La sécurité n'est pas en reste. Après les radars préventifs, les radars répressifs verront bientôt le jour. Les PLP (partenariats locaux de prévention), « les voisins veillent », fleurissent un peu partout dans le village. 3 agents de proximité contre 1 en 2012. Ce qui donne un meilleur accueil et une prise en compte des spécificités de chaque village.

Tout n'est pas réalisé pour autant. Je cite quelques éléments qui me tiennent à cœur :

- Mettre en place des plans est une chose. Il faut maintenant les mettre en application. Ces plans répondent aux règles de la Région wallonne et permettront l'octroi de subsides pour leur concrétisation. La partie la plus réjouissante est à venir !
- Mont-Saint-Guibert a peu d'espace

public. Je caresse depuis longtemps le rêve de refaire de la plaine de la Fosse un espace de rencontre, et le collège partage cette vision. Les besoins ne manquent pas !

- Et puis, après avoir répondu aux besoins de la petite enfance et du troisième âge, les plus urgents, il nous reste à aborder l'offre scolaire. Vaste opération s'il en est.
- Finalement, tout n'est pas toujours prévisible dans nos actions. Il nous faut saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent.

Ces six ans auront donné à cette majorité la maturité et l'expérience. Nous avons en commun cette envie de faire évoluer le village pour qu'on s'y sente bien, pour que notre cadre de vie s'améliore, pour que Mont-Saint-Guibert entre pleinement dans le 21^e Siècle, sans oublier bien évidemment son riche passé.

Cette première mandature marquera notre village ! Il y aura clairement un avant et un après. Davantage de transparence, des plans qui donnent une vision d'avenir et les moyens d'y parvenir, qu'ils soient humains ou financiers. Le meilleur est devant nous.

Accord de majorité signé en début de législature

Plan stratégique Mont-Saint-Guibert 2030

- **Plan Communal de Mobilité**
Auteur de projet désigné.
Début de la consultation des acteurs clés en septembre.
Fin de l'étude prévue pour juin 2018. 
- **Plan communal de rénovation urbaine du centre de MSG**
Finalisation de l'étude pour novembre.
Après cela, validation à la Région Wallonne et finalement une présentation définitive aux Guibertins. 
- **Agenda 21 Local (prise en compte de l'impact environnemental des politiques communales)**
Etude en cours. 
- **Schémas d'orientation**
Schémas d'orientation de Mont-Saint-Guibert et Corbais réalisés.
Schéma d'orientation de Héவில்lers / Bruyères en cours. 
- **Modernisation de l'administration**
Messagerie et informatique.
Téléphonie.
Statuts du personnel et règlement de travail. 
- **Mise en place d'une CCATM**
Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité. 



« Depuis que les Ecolos sont au pouvoir à Mont-Saint-Guibert, on n'arrête plus de construire, pouvez-vous nous expliquer les raisons de ces chantiers ? »

Il nous a d'abord fallu gérer les gros projets mis en route lors de la précédente législature. Ensuite, exécuter notre engagement qui était de ralentir la frénésie des promoteurs et de cadrer les projets. En effet, d'un côté il y a le droit du propriétaire à construire sur un terrain qui se trouve en zone d'habitat au plan de secteur et de l'autre côté, le projet devra respecter le bon aménagement des lieux.

Notre province est particulièrement attractive en termes d'emplois, de cadre de vie, de proximité avec Bruxelles et Namur. Et Mont-Saint-Guibert est idéalement située au croisement de grands axes tels que la N4, la N25 et l'autoroute, nous sommes également proches de Louvain-la-Neuve. Sans oublier la ligne de chemin de fer qui passe par le centre bourg. Tous ces atouts ont un revers de médaille, la pression immobilière est très forte dans notre commune.

Selon le Bureau fédéral du plan, la province devra accueillir près de 100.000 nouveaux habitants d'ici 45 ans. Cela aura des impacts sur la mobilité, notre cadre de vie, l'enseignement, l'accueil des séniors...

« Et quelles sont vos décisions politiques pour gérer cette situation ? »

En tout premier lieu, ne pas accepter tout et n'importe quoi, seuls les projets cohérents peuvent espérer voir le jour. Prenons l'exemple du projet des Jardins de l'Orne. Les anciennes papeteries étaient un véritable chancre, ce projet que notre majorité a renégocié a obtenu l'unanimité au Conseil communal et il redessine le paysage. Il propose à présent un axe de mobilité douce en son centre, la construction d'une crèche de 40 lits. Le pont pour se rendre aux Hayeffes a déjà été reconstruit, l'Orne sera dédoublé par un bras à ciel ouvert.

En second lieu, nous travaillons sur toute une série de plans. L'étude prospective de Corbais a été validée par le Conseil communal, le plan de rénovation urbaine est en phase de finalisation... Si l'aménagement du territoire est

cadencé par des plans, nous pouvons faire entendre raison à un promoteur. Il ne faut jamais oublier que même si la commune a la possibilité de refuser un projet, cette décision devra s'accompagner d'une solide argumentation. Si tel n'est pas le cas, le promoteur peut introduire un recours à la Région wallonne et obtenir gain de cause.

Et enfin, en partenariat avec la Région wallonne, un auteur de projet pour le plan communal de mobilité a été désigné au mois de mai dernier, l'étude a débuté, certains comptages de trafic ont déjà eu lieu.

« Parlons justement de la mobilité, pourquoi ne pas entamer des actions concrètes dès maintenant sans attendre cette étude ? »

Les problèmes de mobilité sont connus à Mont-Saint-Guibert, il s'agit prioritairement d'itinéraires de fuite pour le trafic à l'arrêt de la N4. Les automobilistes traversent Héவில், Corbais ou Mont-Saint-Guibert pour éviter le rond-point de la Planche à voile aux heures de pointe.

Nous avons effectivement des demandes de certaines rues qui souhaitent n'être accessibles qu'au trafic local. Mais dans les faits, il est très difficile de faire respecter ce type de solution. Ensuite, il n'est pas correct de reporter tout le trafic d'une rue sur une rue voisine.

Comme vous le constatez, c'est assez complexe et une étude basée sur des données concrètes permettra de prendre les bonnes décisions, comme par exemple, sérier les axes prioritaires aux axes locaux.

Nous avons aussi les écoles du site des Hayeffes qui drainent un trafic assez dense. Nous avons lancé le projet de la Coulée verte pour répondre en partie à cette problématique. Les enfants pourront rejoindre les Hayeffes et le centre sportif par un chemin sécurisé en site propre le long de l'Orne.

La vitesse excessive est aussi souvent citée, nous avons déjà apporté quelques solutions ponctuelles, comme par exemple à la rue de Corbais où le parking sauvage a été solutionné à l'aide de chicanes qui ont pour effet de ralentir les voitures. Cela fonctionne très bien du côté de la gare, mais du côté des feux de Corbais, des ajustements devront être effectués.

« Mont-Saint-Guibert, une cité dortoir ? »

Non pas du tout. L'emploi est bien présent dans notre province et plusieurs études démontrent que le Guibertin ne travaille pas forcément à Bruxelles, nous avons l'Axis Parc, la cité universitaire toute proche, etc. Les flux de trafic nous indiquent qu'il y a une grosse mobilité interne à la province.

De plus, nous soutenons toutes les activités, les services, les commerces existants ou futurs dans notre commune.

Chaque nouveau projet immobilier apporte une part à la collectivité sous forme de charges urbanistiques. Nous augmentons l'offre des places d'accueil pour la petite enfance. Tout est mis en place pour que le Guibertin se sente bien dans sa commune et ait envie d'y passer tout son temps

Accord de majorité signé en début de législature

Environnement

- Plan Maya
- Journée de l'arbre
- Politique des déchets

Collecte des déchets organiques.
Amélioration du recyparc.
Broyage à domicile.
Ressourcerie.



Culture

- Modernisation des salles
- Organisation de nouveaux événements culturels

Boîtes à livres.
Cinéma de plein air.
Bourse aux livres.
Exploration du monde.
Surprise à venir !



Petite enfance

- Augmentation du nombre de places d'accueil

40 places disponibles au départ, 96 actuellement, plus de 130 en 2018.



- Centralisation des inscriptions scolaires pour toute l'entité

Nous n'aurons pas le temps de réaliser cela pour 2018.



Catherine Berael

Échevine - Urbanisme - Mobilité - Environnement



« Où passe l'argent du CPAS ? »

1. Une bonne partie de notre budget passe dans les frais de personnel. Nous avons besoin d'une équipe de professionnels disponibles et compétents qui pourront proposer entre autres une aide à la recherche d'un logement ou d'un travail, une gestion ou guidance budgétaire, des aides financières tant sur le plan médical et pharmaceutique qu'alimentaire ou bien encore une aide et un accompagnement administratifs pour et avec le bénéficiaire. Une grande partie du travail réalisé par cette équipe consiste en écoute, conseils, suivis, accompagnement et que cela se fasse à travers du service social général, du service de médiation ou encore du service de réinsertion socioprofessionnelle.

Le personnel du CPAS propose alors au Comité de l'Action Sociale, qui se réunit toutes les trois semaines, les dossiers de demandes d'aides :

- Alimentaire.
 - De prises en charge médicales et/ou pharmaceutiques.
 - Demande de garanties locatives.
 - Pour l'une ou l'autre intervention dans des prises en charge de frais d'énergie (poste insidieux qui vient souvent dangereusement greffer le budget de certaines familles plus précarisées).
 - Pour des avances relatives à des pensions de survie ou allocations de mutuelles.
 - Participation à telle ou telle activité scolaire.
2. Les coûts de logistique peuvent aussi passer pour importants aux yeux de certains, mais ils permettent à certaines personnes, par la qualité du travail effectué, de retrouver leur entière autonomie et ainsi ne plus avoir besoin de dépendre de la collectivité.
 3. Le CPAS de Mont-Saint-Guibert a également, et ce depuis de nombreuses années, investi dans la création et l'organisation d'un service de « taxi social » et dans un service d'aides ménagères, favorisant le maintien à

domicile de certaines personnes fragilisées, que ce soit par leur âge ou leur état de santé.

4. Une part importante du budget du CPAS sera aussi consacrée à l'intervention dans les revenus d'intégration sociale dont le CPAS doit couvrir 50 ou 40 % en fonction des situations ainsi qu'à l'intervention dans les frais d'hébergement de certaines personnes en maison de repos.
5. Une partie du budget passe dans le logement social et public. L'exigence de la Région est d'atteindre les 10% de ce type de logement sur l'ensemble du territoire. Mont-Saint-Guibert est bon élève (surtout par rapport au Brabant wallon), mais n'atteint néanmoins pas encore cet objectif. De plus, la pression immobilière sur notre commune n'arrange pas les choses.

« On parle beaucoup des réfugiés, mais fait-on quelque chose pour les Guibertins en difficulté ? »

Bien entendu ! La majorité de nos actions s'adressent aux Guibertins ! La politique d'accueil des réfugiés est entièrement prise en charge par le fédéral via Fédasil. Les subsides que le CPAS reçoit pour l'accueil des candidats réfugiés reprenant le logement, les soins de première nécessité, l'accompagnement psychosocial... couvrent l'entièreté des frais et ne pourraient être dévolus à une autre mission. Le CPAS peut donc consacrer son crédit ordinaire au profit des Guibertins en difficultés.

« Vous dites MSG manque de logements sociaux et on laisse l'ancien bâtiment du CPAS (45 Grand'Rue) à l'abandon ! »

Le « 45 Grand'Rue » est l'ancien bâtiment du CPAS. Il est vide depuis 2000, lorsqu'il a été décidé de rassembler l'administration communale et le CPAS sous un même toit afin de pouvoir renforcer les synergies entre les deux

administrations. Mais le CPAS y a aussi gagné des locaux plus adaptés aux exigences professionnelles (besoin de confidentialité lors des entretiens...). Le problème n'est donc pas nouveau. Plusieurs projets de réhabilitation de cet ancien bâtiment administratif du CPAS ont vu le jour, mais aucun ne s'est réalisé faute d'accord ou manque de budget. Nous avons donc hérité d'un colis piégé, mais plus pour longtemps ! En 2016 nous avons concédé la restauration et la gestion de ce bâtiment via un bail emphytéotique à l'IPB (Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant Wallon). Le CPAS pourra ainsi, tout en garantissant que ce bâtiment restera destiné à du logement public, investir l'économie réalisée dans trois logements, dont un disponible sous peu, sur le site des Jardins de l'Orne.

N'oublions pas que la première mission d'un CPAS est de permettre à tout un chacun de pouvoir vivre dans la dignité humaine... les différentes initiatives mises en place pour y parvenir valent bien le prix payé par la collectivité.

Accord de majorité signé en début de législature

Communication

- **Modernisation des outils de communication**
Les Actus Communales en couleur et plus régulières.
Site internet communal revu.
Création d'une page Facebook.



Développement des comités de quartier

- **Prêt gratuit de matériel (tables, bancs, tonnelles)**



Santé

- **Mise en place d'une politique alimentaire en milieu collectif**
La crèche communale "Les Boutchoux de l'Axis" mange bio, local et de saison.



Politique énergétique

- **Réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux**
- **Réalisation d'un plan d'action pour économiser l'énergie**
Etude en cours.



Politique du logement

- **Création/acquisition de nouveaux logements publics sur le territoire communal**
Une dizaine de nouveaux logements publics sont en cours de construction/finalisation.



Bernard Ghekière

Président du C.P.A.S.

Après la vache folle et la dioxine, voilà qu'on retrouve du Fipronil, un puissant insecticide, dans nos œufs et dans ses produits dérivés. Comme dirait Shakespeare : « Y aurait-il quelque chose de pourri au royaume » de notre alimentation ?

Mes parents étaient agriculteurs. À la fin de la dernière guerre mondiale, on leur a confié comme mission de produire en quantité pour nourrir une population croissante. Suivant les recommandations des experts de l'époque, ils ont épandu des tonnes d'engrais artificiels, herbicides, insecticides et fongicides sur nos terres. Résultat des courses : Ils y ont abîmé leur santé à jamais et mis en danger la biodiversité : 65 millions d'années après la disparition des dinosaures, la 6ème extinction est en route, et elle menace 40% des espèces vivantes, la nôtre y compris...

Clairement, ce modèle de production industrielle n'est plus tenable aujourd'hui. Notre survie comme espèce nous oblige à adapter notre mode de vie, et réapprendre à vivre en harmonie avec la nature.

Les modes du bio et local (voir notre dossier du MSGV 31 de 2016) sont déjà bien implantés, au point que même les groupes de distribution s'y mettent : après notre marché bio du dimanche sur le parking du Carrefour, Bi'OK, le Trio de la Grelinette, les filiales bio des grandes enseignes comme Colruyt souhaitent s'implanter dans nos contrées.

Mais d'autres modes alimentaires vont encore plus loin en alliant technologie et nouvelles habitudes alimentaires. Les insectes font ainsi, petit à petit, leur arrivée sur le marché belge. Peu caloriques, riches en protéines, en oméga 3 et 6, en vitamines B1, B2 et B12 mais aussi en minéraux, en fer et en

calcium, ils ont l'avantage de mieux répondre aux problèmes environnementaux et économiques. Plusieurs acteurs se spécialisent donc désormais dans l'entomophagie, à l'image de la startup belge Bugood proposant des insectes bio, à déguster à l'apéritif, ou en remplacement de farines.

Autre innovation notable : la viande sans viande. Encore embryonnaire en Belgique, le marché se dessine peu à peu depuis quelques années. Et si plusieurs acteurs de l'agroalimentaire se sont déjà lancés sur le marché avec des steaks à base de fèves, pois chiches ou maïs, d'autres essaient d'aller plus loin encore. C'est le cas par exemple des startups américaines Beyond Meat et Impossible Foods. Cette dernière, dans laquelle ont déjà investi Google et Bill Gates de Microsoft, développe ainsi un burger 100% végétal contenant blé, huile de noix de coco et pomme de terre, et dont la texture saignante est rendue possible par une protéine récupérée dans les racines des légumineuses. La ressemblance avec le burger de bœuf est telle qu'elle trompe l'oeil et le palais.

Enfin, et sur le même principe que le steak synthétique fabriqué à partir de cellules souches de vache cultivées en laboratoire, la startup israélienne SuperMeat développe actuellement un projet de viande artificielle. Créé à partir de cellules animales, celui-ci devrait voir le jour d'ici 2021.

La technologie permettra peut-être de sauver la planète. Mais mangera-t-on avec le même appétit ?

Qui sait ?

Eric Meirlaen
Conseiller communal



Que mettra-t-on dans nos assiettes ? Demain ?

Viande:

faut-il revoir notre consommation ?

Notre consommation actuelle de viande est souvent remise en cause. Plusieurs facteurs sont régulièrement avancés :

1. Impact sur la santé :

La surconsommation de viande, en particulier la viande rouge et la viande transformée, tend à augmenter le risque de certaines maladies (cardio-vasculaires, cancer du côlon, obésité, diabète de type 2) et à augmenter la mortalité ; en janvier 2017, l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail française) recommandait de limiter la consommation de viande (hors volaille), sachant que les risques augmentent en fonction de la quantité ingérée (à partir de 70 à 80 g/jour, soit 500grs/semaine pour la viande et à partir de 25 gr/jour pour les charcuteries); les laitages sont conseillés, quant à eux, à 2 portions/jour.

2. Impact sur l'environnement :

- **Gaz** : selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'élevage du bétail est responsable de 14,5% des GES (gaz à effet de serre) liés aux activités humaines, dont une part non négligeable de méthane, gaz dont le potentiel de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO2; la viande bovine représente une part importante de ces émissions; le stockage et l'épandage de fumier sont aussi responsables de pollutions par le protoxyde d'azote dont l'effet de serre est de 300 X supérieur au CO2;
- **Surfaces** : toujours selon la FAO, 70% de la surface agricole mondiale est utilisée en fonction du bétail (pâturage ou nourriture) => déforestation (dont la forêt amazonienne) et moins de CO2 absorbé. En 2010, 40 % des céréales produites et récoltées dans le monde ont été réservés au bétail;

- **Eau** : les besoins en eau du bétail sont également beaucoup plus élevés que ceux nécessaires pour la production des légumes et des céréales : en élevage industriel, on compte environ 15.000 L eau /kg bœuf (nourriture, entretien et abattage compris), 6.000L/kg porc et 4000 L/kg poulet.

On peut également souligner l'usage plus important d'énergie fossile pour produire les protéines à base de viande et le traitement souvent « industriel » réservé aux animaux, sans tenir compte de leurs besoins fondamentaux et/ou de leur capacité à souffrir.

Qu'en retirer ?

Aujourd'hui, nous consommons trop de produits animaux : => trop d'animaux d'élevage, trop de pression sur les ressources de la planète et contribution à la dégradation de l'environnement, sans oublier l'impact sur notre santé. La bonne solution ne serait-elle pas de diminuer notre consommation de viande et de fromage, d'acheter juste la quantité nécessaire à nos besoins et de remplacer une partie de notre alimentation d'origine animale par des céréales, des légumineuses et des oléagineux cultivés de façon biologique, voire de se tourner également vers l'entomophagie ?

Les viandes, œufs et produits laitiers produits de façon biologique raisonnée et avec une nourriture saine (fourrage) ont aussi un impact généralement moindre que les autres produits ; ils sont ainsi moins nuisibles à l'environnement et pour certains plus diététiques, entraînant également moins de risques de contamination bactérienne.

Christiane Paulus
Conseillère communale





Il y a deux mois, le CDH décidait brutalement de changer de partenaire et d'installer un nouveau gouvernement. Une telle stratégie, mal préparée, a cependant été l'occasion, pour ECOLO, d'avancer des propositions très concrètes en matière de bonne gouvernance et de les discuter avec tous les partis. Impliqué en aucune manière dans les affaires Publifin et du Samusocial, ECOLO est crédible sur ce sujet ; notre parti a donc marqué des points sur ce terrain.

Bonne gouvernance et transparence : des petits pas

Il faut en effet faire de sérieuses avancées dans le non-cumul de mandats, afin d'assurer le renouvellement des postes et éviter les conflits d'intérêts potentiels. Il est nécessaire de plafonner le montant des rémunérations. Il est utile aussi d'assurer la transparence des subventions accordées.

Le nouveau gouvernement wallon a promis quelques avancées : le cadastre des mandats et rémunérations, le renforcement de la commission de déontologie, la transparence sur les activités privées des élus et l'octroi des subventions, la rationalisation des outils publics. Cependant, il n'y a clairement pas de changement de système : ni le décumul intégral des députés et autres fonctions régionales à responsabilités importantes, ni le plafonnement des rémunérations privées. Les propositions ECOLO visant à améliorer la participation et la représentation démocratiques n'ont pas non plus été suivies. Elles sont pourtant nécessaires pour retisser la confiance avec les citoyens.

Mais quels changements dans les politiques ?

Ce qui frappe dans la « Déclaration de politique générale », la feuille de route du Gouvernement, c'est la continuité annoncée dans les politiques, et le grand flou : pas de priorités, pas de calendrier et peu de précisions sur les

mesures concrètes.

Sur **l'emploi**, « priorité numéro 1 » selon MR et CDH, il n'y a quasi aucune impulsion nouvelle. « Tous les secteurs devront créer de l'emploi », mais rien n'est dit sur la méthode pour atteindre cette ambition. De plus, créer de l'emploi ne se fera pas utilement sans une réelle stratégie vers des secteurs durables, innovants et porteurs socialement. En outre, cela exige la concertation pour la formation et l'enseignement (autour du Pacte pour un enseignement d'excellence) ce qui devra se faire avec le Gouvernement PS-CDH à la Fédération Wallonie-Bruxelles. D'autres négociations politiques seront encore à mener !

L'environnement est un grand absent : les objectifs restent trop faibles en énergie renouvelable et le Gouvernement n'a aucune ambition pour la biodiversité, l'alimentation et l'agriculture durables, la mobilité collective. Comment, dans ces conditions, respecter l'Accord de Paris ?

Malgré cet accord de Gouvernement décevant, ECOLO continuera à porter l'alternative pour la transition écologique, la justice sociale et l'assainissement des pratiques politiques. Nous poursuivrons notre travail d'opposition constructive, en soutenant les réformes positives pour les Wallonnes et les Wallons.

Pour nous suivre, consultez notre site : <http://parlementdewallonie.ecolo.be/>

Hélène Ryckmans
Députée wallonne



Vendredi 15 septembre

Rencontre d'automne : Qu'est ce qu'on attend?

Projection du film de Marie-Monique Robin :
Salle des Loisirs, Grand'Place, MSG à 19h
Entrée gratuite !



Le bar sera ouvert et les discussions possibles!

Dimanche 17 septembre

Fête de la transition et des initiatives citoyennes: Sermons des possibles

Organisé par le Centre Culturel de Brabant-Wallon :
Lycée Martin V (3, rue du Collège à Louvain-la-Neuve)
De 10 à 17h

Dimanche 1er octobre

Balade des 4 saisons « Automne »



Promenade pédestre gratuite accompagnée de +/- 10 kms :
Rendez-vous devant la crèche de l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert, rue du Fond Cattelain 2/A. Départ à 10h, retour prévu vers 12h 30'.
Covoiturage organisé départ 9h45 parking situé au bas de la rue des Tilleuls MSG.

Renseignements : Michel Minner : minnerm@gmail.com,
Christiane Paulus : 010/65.77.43 le soir

Jedi 12 octobre

Quel futur pour le projet européen?



Brexit, crise migratoire, terrorisme, montée de l'euro-scepticisme et du populisme, incapacité à lutter contre évasion fiscale, rejet citoyen du TTIP et du CETA: l'Europe est secouée par de nombreuses crises. Le projet européen va-t-il droit dans le mur? L'Europe s'est-elle définitivement coupée de ses citoyens? Ne pourrait-on pas imaginer et construire un renouveau plus ambitieux ?

Conférence de Philippe Lamberts, co-président du groupe des Verts au Parlement Européen
Organisé par les locales Ecolo de Gembloux, Chastre et Sombreffe.

20h, à Gembloux, auditoire BV (Biologie Végétale) des Facultés Agronomiques (13, Avenue Maréchal Juin - entrée 4)

Secrétaires

Éditeur responsable

Marcel Ghigny
34 rue de Bayau
1435 Héவில்
Tél : 010 65 13 33
Marcel.ghigny@gmail.com
Philippe Flock
Tél : 0496/57.82.36
philippe.flock@proximus.be

Collège

Bourgmestre
Philippe Evrard
Tél : 0472 55 49 15
philippe.evrard@mont-saint-guibert.be

Échevine

Catherine Berael
Tél : 010 65 15 88
catherine.berael@mont-saint-guibert.be

Président du CPAS

Bernard Ghekière
Tél : 0475 70 11 69
bernardghekiere@gmail.com

Conseillers communaux

Président du conseil

Nicolas Esgain
Tél : 0476 47 24 26
nicolas.esgain@base.be
Eric Meirlaen
Tél : 0478 34 34 06
eric.meirlaen@gmail.com
Christiane Paulus
010 65 77 43
christiane.paulus@gmail.com

Conseillère provinciale

Josiane Conrardy - Leyre
Tél : 010 65 68 42
conrardy@scarlet.be

Conseillers CPAS

Marcelle Ghigny - Gailly
Tél : 010 65 13 33
marcelle.gailly@gmail.com
Michel Minner
Tél : 0475 419 550
minnerm@gmail.com



